



Une **nouvelle facturation** des consommables de perfusion remplis et branchés en établissement de santé s'applique depuis le 1^{er} février 2022. Certains tarifs ont été revus en janv. 2023.



Perfusion à domicile : qu'est-ce qui change ?

L'**arrêté du 25 novembre 2021** modifie les modalités de prise en charge des dispositifs médicaux de perfusion à domicile.

Il crée un nouveau forfait **PERFADOM 45** pour le débranchement des systèmes actifs (SA) posés en établissement de santé.

Il modifie également les règles de facturation :

- Lors de l'hospitalisation, seule la facturation GHS est possible.
- Lors de la sortie, les forfaits de consommables ne sont plus facturables par le prestataire.



Textes

- **Circulaire CIR-3/2022** qui actualise les circulaires 12/2016 et 6/2021 en matière de forfaits et de tarification.
- **Arrêté du 25 novembre 2021** portant sur la modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux de perfusion à domicile et prestations associées inscrits au titre Ier de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. **Décision** du 7 décembre 2022 fixant les tarifs (JORF du 21/12/22)
- **Avis** relatif à la tarification du dispositif médical de perfusion à domicile et prestations associé visé à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale (25 janvier 2022).



Récapitulatif

Si remplissage et branchement en établissement de santé

Cas des diffuseurs

Lors de l'hospitalisation

- Facturation GHS (L. 162-22-6)

Forfait installation
Forfait suivi
Forfait consommables



Retour à domicile

- Forfait PERFADOM 24 (débranchement)
- Forfait de suivi (livraison des commandes)

Forfait installation
Forfait consommables



Cas des systèmes actifs électriques

Lors de l'hospitalisation

- Facturation GHS (L. 162-22-6)

Forfait d'installation
Forfait de suivi
Forfait de consommables



Retour à domicile – SAE fourni par le PSDM

- Forfait PERFADOM 3 (installation)
- Forfait PERFADOM 45 (consommables de débranchement)
- Forfait de suivi

Forfait consommables (réservoir, cassettes...)





Les prestations et différents types de forfaits – Mise à jour 01/2023

PRESTATIONS COMPRISES DANS LES 3 TYPES DE FORFAITS

(Mis à jour en Janvier 2023)

FORFAIT D'INSTALLATION (6 forfaits)

FORFAIT DE SUIVI (2 forfaits)

FORFAIT CONSOMMABLES (27 forfaits)

GRAVITÉ

DIFFUSEUR

SYSTÈME ACTIF

DIFFUSEURS

SYSTÈMES ACTIFS

GRAVITÉ

DIFFUSEUR

SYSTÈME ACTIF

ENTRETIEN VOIE CENTRALE

TRANSFUSION

IMMUNO-GLOBULINE

Ce forfait inclut le suivi

En cas de remplissage au domicile

En cas de remplissage au domicile

En cas de remplissage du produit en établissement de santé

Forfait hebdo
1179165
PERFADOM 8
45,79€

Forfait hebdo
1178556
PERFADOM 7
100,75€

< 15 perf/28 j
et < 7/sem
1185160
PERFADOM 17
10,80€

Forfait hebdo
1 perf/sem
1156023
PERFADOM 34
31,27€

Forfait hebdo
1 perf/sem
1168470
PERFADOM 27
34,76€

Hors Picc-Line
1103392
PERFADOM 21
9,16€

Forfait
1137095
PERFADOM 23
18,32€

Hebdo SA
1 perf SC/sem
1153467
PERFADOM 41
47,95€

Installation et suivi
1172619
PERFADOM 6
45,79€

1è installation
J1 → J3
1164778
PERFADOM 4
228,97€

1è installation
J1 → J3
1176882
PERFADOM 1
357,20€

1183570
PERFADOM 3
164,86€

Forfait hebdo
1 perf/j ou 7/7j
1121326
PERFADOM 18
76,02€

Forfait hebdo
2 à 3 perf/sem
1101648
PERFADOM 35
62,55€

Forfait hebdo
2 à 3 perf/sem
1136061
PERFADOM 28
69,51€

Picc-Line
1170419
PERFADOM 22
17,86€

Journalier SA
1 perf IV/j
1149141
PERFADOM 42
47,95€

2è installation
> J4
1191108
PERFADOM 5
105,33€

2è installation
> J4
1159062
PERFADOM 2
164,86€

Forfait hebdo
2 perf/j ou 7/7j
1143279
PERFADOM 19
143,80€

Forfait hebdo
4 à 6 perf/sem
1107250
PERFADOM 36
140,75€

Forfait hebdo
4 à 6 perf/sem
1126364
PERFADOM 29
156,40€

Hebdo diffuseur
1 perf SC/sem
1103647
PERFADOM 43
43,15€

Forfait hebdo
> 2 perf/j
1153616
PERFADOM 20
204,24€

Forfait hebdo
1 perf/j
1154018
PERFADOM 37
216,12€

Forfait hebdo
1 perf/j
1187489
PERFADOM 30
240,15€

Journalier diffuseur
1 perf IV/j
1120261
PERFADOM 44
43,15€

Forfait hebdo
2 perf/j
1131030
PERFADOM 38
409,47€

Forfait hebdo
2 perf/j
1169675
PERFADOM 31
454,97€

Forfait hebdo
3 perf/j
1102270
PERFADOM 39
582,54€

Forfait hebdo
3 perf/j
1134211
PERFADOM 32
647,27€

Forfait hebdo
> 3 perf/j
1122395
PERFADOM 40
733,66€

Forfait hebdo
> 3 perf/j
1150865
PERFADOM 33
815,18€

Forfait hebdo
Debr. Diffuseur
1157318
PERFADOM 24
13,80€

Forfait hebdo
Debr. SA
1195879
PERFADOM 45
13,80€

Légende :

SA = système actif
(pompe ou pousse-seringue)
Gravité = perfuseur

Remarque :

« Aucun forfait PERFADOM [...] ne peut être pris en charge par l'assurance maladie dans le cadre d'une prescription de soluté de glucose 5% sans autre prescription concomitante d'électrolytes ou de médicaments à perfuser. »



L'OMÉDIT Centre-Val de Loire est une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Il est fortement engagé dans l'accompagnement et la mise en œuvre des démarches de qualité, de sécurité et d'efficacité médico économique liées aux médicaments et aux dispositifs médicaux, auprès des patients et des professionnels de santé.

- Inscrivez vous à la newsletter et retrouvez plus d'informations en libre accès sur notre site : www.omedit-centre.fr
(Les bulletins d'inscription pour participation aux commissions régionales sont disponibles dans l'organigramme de chaque commission Onglet « OMÉDIT » du site)

Suivez nous sur notre compte LinkedIn : [Page OMÉDIT Centre-Val de Loire](#)